

Opportunité, pour une commune, de s'approvisionner auprès d'un nouveau fournisseur

Cédric Pillonel

Municipal en charge du Service des Energies
de la ville d'Yverdon-les-Bains

Marché EEX

Producteur X

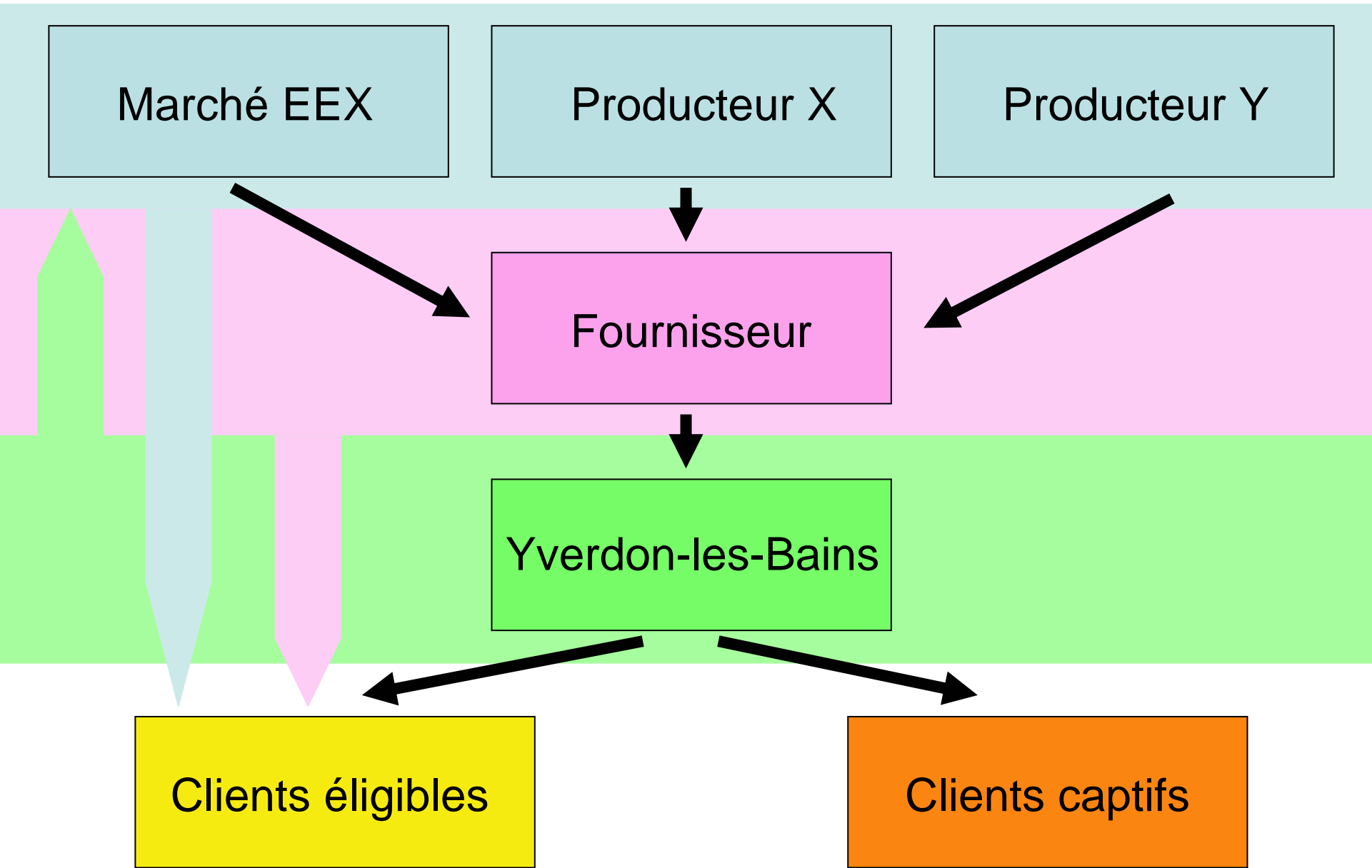
Producteur Y

Fournisseur

Yverdon-les-Bains

Clients éligibles

Clients captifs



Critères

- Diminuer les intermédiaires
- Gros producteur suisse
- Respect de l'indépendance du revendeur
- Prix fixe pour une durée déterminée
- Optimisation des énergies renouvelables

Solutions existantes

Achats directement sur la bourse EEX

- Trop dangereux pour une collectivité publique (gestion des risques)
- Structure trop petite
- Les compétences manquent. Ce n'est pas le même métier

Intégrer un groupe de commercialisation

- Pas conforme au critère d'indépendance
- La commune n'est plus le fournisseur du client. Risque d'incompréhension
- Abandonne la distribution de l'électricité par la commune

Vendre des produits complets

- Pas conforme au critère d'indépendance
- Les produits mettent en relation le client au fournisseur de la commune

Choix conforme à la stratégie

- Fournisseur choisi conformément aux critères posés
- Le choix du fournisseur sert donc la stratégie d'approvisionnement de la commune
- L'offre comprend une couverture de la consommation en certificats hydrauliques européens (Cité de l'énergie)

Conclusions

- L'ouverture du marché pour les gros clients peut aussi être mise à profit pour réfléchir à l'approvisionnement des villes
- Les collectivités publiques distributrices d'électricité peuvent développer leurs stratégies pour protéger leurs habitants
- Les communes ont un rôle à jouer au niveau local et régional